

> DOSSIER

Mobilisation de créances et à la Fed

Le débat qui oppose les tenants et les adversaires de la mobilisation de créances commerciales ne sera sans doute jamais éteint, chacun ayant de bonnes raisons de demeurer sur son quant-à-soi. Les premiers y trouvent un moyen de financer le cycle d'exploitation de façon continue (l'accès au marché du papier commercial, par exemple, n'est pas toujours garanti), de réduire le besoin en fonds de roulement, qui se situait à soixante-dix-huit jours dans le monde en 2024, d'obliger l'entreprise à améliorer le processus de facturation, ou encore, quand le montage est déconsolidant (risques et avantages économiques transférés à l'affactureur), ce qui est très majoritairement le cas quand il s'agit de grands comptes, d'améliorer une batterie d'indicateurs de gestion. Les seconds estiment notamment que la mobilisation de créances crée une dépendance dont on a du mal à se départir, expliquent que le dispositif offre son meilleur profil tant que « *tout va bien* », ou encore, quand on a affaire à des montages déconsolidants, qu'elle fausse le calcul du retour sur le capital engagé et brouille l'évaluation du modèle économique.

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne l'affacturage en tout cas, il s'agit d'un financement fermement implanté en France, championne d'Europe de la discipline et numéro deux mondiale derrière le géant chinois. En 2024, 430 milliards d'euros de factures ont été cédés à des affactureurs, 40 % des encours étant le fait d'entreprises de taille moyenne. Et l'on peut imaginer que ce marché, qui n'a pratiquement pas cessé de croître au cours des dernières années, trouvera de nouveaux débouchés avec la mise en place de la facture électronique. Affacturage ? Titrisation ? L'un et l'autre ? Des éléments d'appréciation dans le dossier des pages 11 et suivantes.

« TOO LATE » POWELL

C'est la rentrée, y compris pour les représentants de banques centrales, qui se sont donnés rendez-vous comme chaque année fin août à Jackson Hole, dans le Wyoming. Ce fut la dernière apparition de Jerome Powell, le président de la Réserve fédérale (Fed), qui tirera sa révérence en mai. Contrairement aux autres grandes banques centrales, la Fed a levé le pied cette année : confrontée à deux risques – dégradation de l'emploi, hausse de l'inflation – appelant des options monétaires opposées, elle a jusqu'ici opté pour le statu quo. Ce n'est pas du goût de Donald Trump, qui, ayant renoncé à lancer « *You're fired !* » à « *Too Late* » Powell, a placé Stephen Miran, l'homme des droits de douane, au conseil des gouverneurs de l'institut d'émission, en attendant de pousser d'autres pions à la Fed, par exemple à la suite du limogeage immédiat de Lisa Cook, membre du conseil des gouverneurs. En août, c'est la directrice du Bureau of Labor Statistics, accusée d'avoir manipulé les données du rapport sur l'emploi publié le 1^{er} (les premiers chiffres, basés sur un échantillon réduit, sont affinés par la suite), qui avait fait les frais du *spoils system* à la sauce Trump. Les investisseurs sont prêts à passer l'éponge sur un certain nombre de tocades de la nouvelle administration, mais, compte tenu de l'inquiétante dérive budgétaire, que renforce la *One Big Beautiful Act*, probablement pas sur son activisme en matière de politique monétaire. « *Le risque de politisation de la Fed*, prévient Bruno Cavalier, le chef économiste d'Oddo BHF, *ne nous paraît pas apprécié à sa juste valeur.* »

La Lettre du trésorier

SOMMAIRE

› DOSSIER

P.3 Mobilisation de créances et à la Fed

› SOMMAIRE **P.5**

› POINT DE VUE SUR LES MARCHÉS

P.7 Le risque souverain France et comment le diversifier

Par Philippe Ferreira, Kepler Cheuvreux

› ENTRETIEN

P.8 Isabelle Bensidoun
Cepii



› ACTUALITÉ

P.18 2025 comme point de bascule de la migration Iso 20022

P.20 A-t-on vraiment fini de parler d'inflation ?

› COMPTABILITÉ

P.23 Bilan des nouvelles informations en IFRS sur l'affacturage inversé dans les comptes de 2024



› ACTIVITÉS DE L'AFTE

P.24 Les grands rendez-vous du trésorier

Président

Daniel Biarneix

Directeur de la publication

Lionel Jouve

Rédacteur en chef

Arnaud Brunet
arnaud.brunet@afte.com

Comité de rédaction

Raffi Basmadjian
Véronique Blanc
François d'Alverny
Marc Espagnon
Lionel Jouve
Vincent Le Bellac
Hervé Postic

Commission paritaire
N° CPPAP 0624 G 88142
ISSN n° 0757 - 0007

Conception - Impression :
humancom - Beecom

Régie publicitaire :
Mistral Média
Directeur Général :
Luc Lehericy
Tel. : 01 40 02 99 00
luc.lehericy@mistralmedia.fr

afte | Association Française des
Trésoriers d'Entreprise

AFTE

46 rue d'Amsterdam
75009 Paris
Tél. : 01 42 81 53 98
Fax : 01 42 81 58 55
Site Internet : afte.com
E-Mail : afte@afte.com
Abonnement annuel
(11 numéros) : 180 euros HT
(TVA 2,1 %)